

**Délibération N° 2
 Du Bureau Syndical du 14 octobre 2024**

Lundi 14 octobre 2024, à 9h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)	X			PEYRACHE A.	X		
BOUSCHON M. (VP)	X			REVEL F.	X		
BRESSO D.	X			ROUVEYROL B.	X		
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)	X			SCHERER A. (VP)	X		
COULMONT H.		X		VALLA M. (VP)	X		
HERNANDEZ C.		X					

OBJET : SUBVENTION « CEE » PROGRAMME 2024

- Montant de l'enveloppe 2024 : **600 000,00 euros**
- Subvention déjà allouée : **580 110,14 euros**
- Reste à allouer : **19 889,86 euros**

Le président propose au bureau de statuer sur les demandes de subventions figurant dans les tableaux ci-annexé, pour les montants suivants :

	Montant Eligible	Subvention
Subvention classique	56 093,10 €	20 175,39 €

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré,

- ✓ **DECIDE d'attribuer les subventions proposées aux collectivités concernées, figurant dans la liste ci-annexée, pour la somme de 20 175,39 euros.**

Le montant restant à allouer sur l'enveloppe 2024 est de – **285,53 euros**.

Le président,
 Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le

BUREAU DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024

BP 2024 : 0 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
24-0050CEE	124 LAFARRE	Installation de volets roulants aux gîtes communaux	6 105,58 €	3 052,79 €
24-0042CEE	308 SARRAS	Remplacement chaudière cantine scolaire	6 182,00 €	3 091,00 €
23-0080CEE	42 BOURG ST ANDEOL	Remplacement des menuiseries de l'école du centre (AT638)	17 282,52 €	8 641,26 €
23-0065CEE	98 GOURDON	Changement de la pompe à chaleur au logement de la Chabanne	26 523,00 €	5 390,34 €
23-0009CEE	168 ORGNAC L'AVEN	Fourniture et pose d'un climatiseur à l'ancienne mairie (AH7)	2 347,00 €	704,10 €
22-0023CEE	327 UZER	Réhabilitation de la salle polyvalente (A148)	10 086,40 €	5 043,20 €
TOTAUX H.T.			68 526,50 €	25 922,69 €